



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

# COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

**Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

**Dix-huitième session ordinaire**

**27 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 2021**

**CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RESSOURCES GÉNÉTIQUES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

## TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction .....	1–3
II. Contexte .....	4–7
III. Rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets .....	8–12
IV. Les travaux de la Commission en matière de changement climatique.....	13–21
V. Projet de plan de travail sur le changement climatique.....	22–32
VI. Indications que la Commission est invitée à donner .....	33
<i>Appendice I:</i> Programme de travail pluriannuel: principaux résultats et objectifs d'étape liés au changement climatique (2021–2029)	
<i>Appendice II:</i> Projet de questionnaire portant sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le contexte du changement climatique	

## I. INTRODUCTION

1. À sa dix-septième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après «la Commission») a demandé à la FAO de concevoir une étude de cadrage sur le rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA) dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, y compris les lacunes en matière de connaissances, en tenant compte des rapports spéciaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) relatifs aux systèmes terrestres et marins et d'autres sources disponibles, y compris des exemples concernant divers sous-secteurs et régions<sup>1</sup>.
2. La Commission a invité ses groupes de travail techniques intergouvernementaux (ci-après «les groupes de travail») à examiner cette étude et, si une évaluation mondiale du rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture est jugée pertinente, à lui donner des indications sur son élaboration<sup>2</sup>. La Commission a également demandé au Secrétariat de rédiger un projet de plan de travail, pour examen par les groupes de travail à leurs sessions suivantes<sup>3</sup>.
3. Le présent document donne un aperçu des travaux menés par la Commission en matière de changement climatique, présente les principales conclusions tirées de l'étude de cadrage, illustre la manière dont le changement climatique est actuellement pris en compte dans les travaux sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture menés par la Commission, et propose des activités que la Commission pourrait souhaiter envisager dans le cadre de ses travaux futurs sur le changement climatique sur la base des orientations fournies par les groupes de travail. Les activités présentant un intérêt pour les travaux effectués par la Commission dans le cadre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique sont présentées de manière détaillée dans le document intitulé *Activités de la FAO relatives au changement climatique*<sup>4</sup>.

## II. CONTEXTE

4. À sa douzième session ordinaire en 2009, la Commission a estimé qu'il était nécessaire de prendre en compte le changement climatique dans son Programme de travail pluriannuel<sup>5</sup>. Par conséquent, un certain nombre d'études sectorielles, publiées en 2011<sup>6</sup>, ont été menées. Une publication faisant la synthèse des études sectorielles a été publiée en 2015<sup>7</sup>.
5. En 2011, la Commission est convenue qu'il était nécessaire d'élaborer un programme de travail sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et a demandé à son Secrétariat de préparer ce document sur la base des quatre éléments suivants: stratégies et politiques; outils et technologies pour les ressources génétiques et le changement climatique; établissement de partenariats; et suivi des progrès accomplis<sup>8</sup>. En 2013, la Commission a adopté le Programme de travail sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture<sup>9</sup>. En 2015, elle a adopté les *Directives d'application volontaire à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation aux effets du changement climatique* (ci-après les «Directives volontaires») <sup>10</sup>. La même année, la Conférence de la FAO a approuvé ces Directives et a invité les pays à les mettre en œuvre<sup>11</sup>. La Commission a par

---

<sup>1</sup> CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 29.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 30.

<sup>4</sup> CGRFA-18/21/3/Inf.2.

<sup>5</sup> CGRFA-12/09/Rapport, paragraphe 78.

<sup>6</sup> Voir Études de référence n° 48, 53, 54, 55, 56, 57 et 60.

<sup>7</sup> FAO. 2015. *Coping with climate change – the roles of genetic resources for food and agriculture* (rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture face au changement climatique, en anglais). Rome. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/i3866e/I3866E.pdf>.

<sup>8</sup> CGRFA-13/11/Rapport, paragraphe 52.

<sup>9</sup> CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 36.

<sup>10</sup> CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 34.

<sup>11</sup> C 2015/REP, paragraphe 52.

ailleurs approuvé la proposition de révision de son Programme de travail sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture pour 2015 et 2016<sup>12</sup>.

6. En 2017, la Commission s'est félicitée des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de travail sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et a décidé d'intégrer les travaux relatifs au changement climatique à son Programme de travail pluriannuel<sup>13</sup>. Elle a aussi demandé à la FAO de veiller à ce que ses travaux ayant trait au changement climatique et aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture soient pleinement intégrés dans le Cadre stratégique de l'Organisation et sa Stratégie d'action face au changement climatique<sup>14</sup>. La Stratégie de la FAO relative au changement climatique est actuellement à l'examen<sup>15</sup>.

7. Comme indiqué plus haut, en 2019, la Commission a demandé qu'une étude de cadrage sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le changement climatique soit menée et a demandé au Secrétariat d'élaborer un projet de plan de travail, qui serait examiné par les groupes de travail à leurs sessions suivantes<sup>16</sup>. L'évaluation de la contribution de la FAO à l'action pour le climat (ODD 13) et de la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique (2017) s'est achevée en 2021<sup>17</sup>.

### III. RÔLE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'ADAPTATION À SES EFFETS

8. Faisant suite à la demande de la Commission<sup>18</sup>, la FAO a élaboré une étude de cadrage, qui figure dans le document intitulé *The role of genetic resources for food and agriculture in climate change adaptation and mitigation* (le rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets)<sup>19</sup>. Fruit d'une collaboration avec les partenaires, l'étude s'appuie sur la publication de synthèse publiée en 2015 citée plus haut, ainsi que sur l'analyse de la documentation pertinente publiée depuis. Elle tient compte du *Rapport spécial sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C*<sup>20</sup>, du *Rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées*<sup>21</sup>, du *Rapport spécial sur les océans et la cryosphère dans le contexte du changement climatique*<sup>22</sup> et des résultats de l'atelier de travail sur la biodiversité et le changement

<sup>12</sup> CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 35.

<sup>13</sup> CGRFA-16/17/Rapport Rev.1, paragraphe 27.

<sup>14</sup> CGRFA-16/17/Rapport Rev.1, paragraphe 27.

<sup>15</sup> CL 166/REP paragraphe 24i et CL 167/REP paragraphe 11f.

<sup>16</sup> CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 30.

<sup>17</sup> PC 130/12; PC 130/12 Supp.1.

<sup>18</sup> CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 29.

<sup>19</sup> CGRFA-18/21/3/Inf.1.

<sup>20</sup> GIEC. 2018. *Résumé à l'intention des décideurs*. In V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H. O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P. R. Shukla, A. Pirani *et al.* (sous la direction de). *Réchauffement planétaire de 1,5 °C. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté*. Organisation météorologique mondiale, Genève (Suisse). Disponible à l'adresse suivante:

[https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM\\_fr.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf).

<sup>21</sup> GIEC. 2019. *Résumé à l'intention des décideurs*. In P.R. Shukla, J. Skea, E. Calvo Buendia, V. Masson Delmotte, H.- O. Pörtner, D.C. Roberts, P. Zhai *et al.* (sous la direction de). *Changement climatique et terres émergées, Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres*. Genève (Suisse). Disponible à l'adresse suivante:

[https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/06/SRCCL\\_SPM\\_fr.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2020/06/SRCCL_SPM_fr.pdf).

<sup>22</sup> GIEC. 2019. *Rapport spécial du GIEC sur les océans et la cryosphère dans le contexte du changement climatique*. H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, V. Masson-Delmotte, P. Zhai, M. Tignor, E. Poloczanska, K. Mintenbeck *et al.* (sous la direction de). Genève (Suisse). Disponible à l'adresse suivante: [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/3/2020/07/SROCC\\_SPM\\_fr.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/3/2020/07/SROCC_SPM_fr.pdf).

climatique<sup>23</sup> cofinancé par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). D'importants acteurs des filières de la sélection végétale et animale, des chercheurs universitaires, ainsi que les membres du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) ont contribué à l'étude.

9. L'étude de cadrage porte principalement sur la façon dont les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont actuellement utilisées pour adapter les secteurs de l'agriculture au changement climatique. Elle analyse les conséquences du changement climatique sur ces ressources et s'intéresse à leur rôle dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

10. Les conséquences du changement climatique sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ont été étudiées et continuent de l'être et la communauté scientifique s'accorde pour affirmer qu'elles causent des dégâts considérables. Or, ces ressources peuvent contribuer de manière importante à l'adaptation de la production vivrière et de la production animale, de la foresterie, de la pêche et de l'aquaculture aux effets du changement climatique, mais aussi à son atténuation. Si les exemples qui traduisent ce potentiel sont nombreux, les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ne sont généralement pas considérées comme un élément clé des stratégies en la matière, car elles sont souvent tenues pour acquises. L'étude de cadrage souligne que les spécificités de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets diffèrent selon les secteurs, mais qu'elles restent intimement liées, et aboutit à la conclusion suivante: les recommandations en matière de politiques doivent donc être présentées selon un prisme sectoriel, tout en sachant que de nombreux problèmes liés au changement climatique sont intersectoriels. Or, si certains pays disposent de politiques permettant d'intégrer l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture aux stratégies d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, les données afférentes à la mise en œuvre de ces politiques ou à leur impact sont généralement peu nombreuses.

11. L'étude conclut, en outre, que les contributions de la caractérisation, de la préservation, de la sélection et de l'utilisation durable des RGAA à l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets doivent continuer à être renforcées dans tous les secteurs, car les possibilités offertes par l'utilisation de ces ressources demeurent largement inexploitées. S'agissant des politiques, l'étude conclut que l'intégration des mesures liées au changement climatique dans les plans d'action mondiaux de la Commission et les politiques et stratégies nationales pertinentes est un moyen efficace de parvenir à cet objectif.

12. Toujours selon l'étude, si les connaissances scientifiques sur les conséquences du changement climatique sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et l'adaptabilité générale des races et des espèces sont de plus en plus nombreuses, les informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités en matière d'amélioration génétique aux fins de la résilience face au changement climatique sont clairsemées, et celles relatives à l'état d'avancement de l'adoption d'un matériel génétique nouvellement sélectionné et résilient face au changement climatique se font encore plus rares. En outre, certains systèmes d'information sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ne disposent pas de données globales sur les caractères liés au changement climatique, qu'il s'agisse de l'atténuation de celui-ci ou de l'adaptation à ses effets, et, lorsque les données existent, il peut être difficile de déployer le matériel génétique à un endroit donné. Les données, la sélection et les systèmes de diffusion des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont autant d'éléments importants pour l'élaboration de stratégies d'atténuation et d'adaptation qui tiennent compte des possibilités offertes par ces ressources

---

<sup>23</sup> Pörtner, H.O., Scholes, R.J., Agard, J., Archer, E., Arneth, A., *et al.* 2021. *Scientific outcome of the IPBES-IPCC co-sponsored workshop on biodiversity and climate change* (résultats scientifiques de l'atelier de travail sur la biodiversité et le changement climatique cofinancé par l'IPBES et le GIEC), Secrétariat de l'IPBES, Bonn (Allemagne), DOI:10.5281/zenodo.4659158.

#### IV. TRAVAUX DE LA COMMISSION EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

13. Le changement climatique, qui est l'un des axes de travail intersectoriels du Programme de travail pluriannuel, figure également dans les évaluations et instruments d'intervention intersectoriels de la Commission à l'échelle mondiale.

##### *Changement climatique et évaluations mondiales de la Commission*

14. Le changement climatique, notamment ses conséquences sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et leur gestion, est abordé dans tous les rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde. Dans une moindre mesure, ces rapports portent également sur l'atténuation du changement climatique et, pour les ressources zoogénétiques et les ressources génétiques forestières, sur l'adaptation à ses effets.

15. Dans *L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*<sup>24</sup> et *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*<sup>25</sup>, deux rapports publiés en 2019, le changement climatique compte parmi les principaux facteurs qui pèsent, de manière directe ou indirecte, sur les ressources génétiques aquatiques et la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Le premier rapport aborde les différents aspects des liens qui existent entre la biodiversité et le changement climatique, notamment les cadres politiques et juridiques et le rôle de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans la fourniture de services écosystémiques permettant de réguler le climat. Le second identifie les lacunes et les besoins en matière de préservation, d'utilisation durable et de mise en valeur des ressources génétiques aquatiques.

16. Le changement climatique sera également pris en compte dans les prochains rapports, y compris le troisième rapport sur *L'État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, qui est en cours d'élaboration. Une étude thématique permettra d'approfondir les résultats de l'étude de cadrage et de fournir des données empiriques sur les tendances observées; elle viendra renforcer les chapitres 2 et 3 du troisième rapport ayant trait à la conservation et à l'utilisation durable des RPGAA<sup>26</sup>. Le document correspondant, intitulé *Élaboration de rapports nationaux dans le cadre du troisième rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*<sup>27</sup>, indique que le changement climatique fait l'objet d'une attention croissante depuis 2012 et invite les pays à répondre aux questions suivantes: «De quelle manière les actions menées par les agriculteurs pour faire face au changement climatique ont-elles influencé la gestion et l'amélioration des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture? Quelles sont les tendances observées?» En outre, les pays pourront rendre compte du rôle des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, dans leurs rapports descriptifs. Les *Directives relatives à l'élaboration de rapports nationaux en vue de la rédaction du rapport sur l'État des ressources génétiques forestières dans le monde* définissent ainsi le moyen de vérification B.4.1.3: «nombre de pays ayant intégré la préservation et l'utilisation des ressources génétiques forestières dans leurs stratégies nationales d'adaptation aux effets du changement climatique»<sup>28</sup>.

---

<sup>24</sup> FAO. 2019. *L'État des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Évaluations. Rome. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/ca5345fr/ca5345fr.pdf>.

<sup>25</sup> FAO. 2019. *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, J. Bélanger et D. Pilling (sous la direction de). Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO. Évaluations. Rome. 572 p. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/CA3229FR/CA3229FR.pdf>.

<sup>26</sup> CGRFA-18/21/12.4.

<sup>27</sup> CGRFA-17/19/9.4/Inf.1.

<sup>28</sup> CGRFA-17/19/10.3/Inf.1.

*Changement climatique et instruments d'intervention de la Commission*

17. Le changement climatique occupe une place de plus en plus importante dans les instruments d'intervention élaborés par la Commission sur la base des évaluations mondiales. À titre d'exemple, le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques fait référence au changement climatique dans l'objectif à long terme du domaine prioritaire 2 (utilisation durable et mise en valeur) et dans l'introduction du domaine prioritaire 3 (conservation)<sup>29</sup>. Toutefois, pour l'heure, le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial ne comprend pas la mise en œuvre des activités relatives au changement climatique<sup>30</sup>.

18. À l'issue de leur examen du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques, la Commission, à sa seizième session ordinaire<sup>31</sup>, et la Conférence de la FAO, dans sa résolution 3/2017<sup>32</sup>, ont invité les Membres à intégrer la diversité zoogénétique dans les plans nationaux d'adaptation aux effets du changement climatique, compte tenu des perspectives que celle-ci offre en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, et demandé à la FAO d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial, ainsi que la pertinence de celui-ci et les orientations à prendre, compte tenu des défis nouveaux et d'apparition récente, ainsi que des perspectives qui s'ouvrent en matière de gestion des ressources zoogénétiques. Le changement climatique peut aussi jouer un rôle de taille dans les appels à proposition de projets qui seront lancés dans le cadre de la Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques<sup>33</sup>.

19. Le deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture aborde le changement climatique dans 13 des 18 activités prioritaires en matière d'utilisation durable, de conservation et de renforcement durable des capacités institutionnelles et humaines<sup>34</sup>. Cependant, ni l'étude de référence intitulée *Higher-Order Composite Indices for Plant Genetic Resources for Food and Agriculture Targets*<sup>35</sup>, ni le *Modèle de rapport concernant le suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*<sup>36</sup> ne font référence au changement climatique.

20. Le Plan d'action mondial pour les ressources génétiques forestières tient compte du changement climatique dans l'ensemble de ses domaines prioritaires stratégiques. En outre, la priorité stratégique 14 (Favoriser l'atténuation du changement climatique et l'adaptation aux effets de ce phénomène grâce à une gestion et une utilisation judicieuse des ressources génétiques forestières)<sup>37</sup> porte sur la question. Elle fait référence aux préoccupations croissantes que suscitent le changement climatique et ses effets sur les écosystèmes et à la manière dont la performance des systèmes de production liés aux forêts pousse les parties concernées par la gestion des ressources génétiques forestières à mieux comprendre les espèces forestières et leurs mécanismes d'adaptation aux effets du changement climatique. Les outils adoptés par la Commission pour suivre la mise en œuvre du Plan d'action mondial<sup>38</sup> permettent aussi de surveiller l'intégration de la préservation et de l'utilisation des ressources génétiques forestières dans les stratégies d'adaptation nationales aux effets du changement climatique. Par ailleurs, la Stratégie de financement à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action

---

<sup>29</sup> FAO. 2007. *Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques et la Déclaration d'Interlaken*. Rome. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/a1404f/a1404f.pdf>.

<sup>30</sup> CGRFA/WG-AnGR-5/09/3.1; <http://www.fao.org/animal-genetics/global-policy/reporting-system/fr/>

<sup>31</sup> CGRFA-16/17/Rapport Rev.1, *annexe D*.

<sup>32</sup> Résolution 3/2017: La communauté internationale réaffirme son engagement en faveur du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques.

<sup>33</sup> CGRFA-17/19/11.2/Inf.2.

<sup>34</sup> FAO. 2011. *Deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*. Rome. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/i2624f/i2624f00.pdf>

<sup>35</sup> Étude de référence N° 67.

<sup>36</sup> CGRFA-17/19/9.2/Inf.6.

<sup>37</sup> FAO. 2014. *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières*. Rome. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/i3849f/i3849f.pdf>.

<sup>38</sup> CGRFA-16/17/20.

mondial<sup>39</sup> invite les pays à intégrer de façon systématique la préservation, l'utilisation et la mise en valeur des ressources génétiques forestières à des actions globales de grande envergure pilotées par les pays, qui soient conçues pour renforcer les mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets.

21. Il est possible que les prochains instruments d'intervention de la Commission traitent du changement climatique de manière très approfondie. Élaboré pour donner suite au rapport sur *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, le document intitulé *La biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture – projet révisé relatif aux besoins et aux éventuelles mesures à prendre*<sup>40</sup> aborde le changement climatique dans différentes parties, notamment dans les sections intitulées: «Objet et Objectifs», ainsi que dans le domaine stratégique prioritaire 2 (Gestion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture). De même, le projet de Plan d'action mondial pour les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture, que la Commission examinera au cours de la présente session, est l'occasion de s'accorder sur les mesures à prendre en matière de changement climatique, notamment l'intégration, dans le nouveau système d'information relatif aux ressources génétiques aquatiques, de données sur les caractères génétiques à prendre en considération pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

## V. PROJET DE PLAN DE TRAVAIL SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

22. Compte tenu de la décision prise par la Commission à sa seizième session ordinaire, à savoir intégrer ses travaux sur le changement climatique dans son Programme de travail pluriannuel, ses prochains travaux en la matière devraient constituer un axe de travail du Programme. Ils devraient également s'appuyer sur les travaux actuels de la Commission sur les RGAA et compléter les travaux des autres organisations internationales concernées. Un projet d'axe de travail révisé du Programme de travail pluriannuel relatif au changement climatique figure à l'*appendice I*.

23. Il existe des interactions entre la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, notamment les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et le changement climatique au niveau génétique et aux niveaux des espèces et du système de production. D'après les résultats de l'étude de cadrage, de nombreuses lacunes en matière de connaissances sur les interactions subsistent de façon manifeste à tous les niveaux. L'étude révèle, en particulier, qu'il faut approfondir les recherches pour pallier le manque de données et d'informations sur le plan génétique d'une part, et sur les programmes de sélection liés au changement climatique dans les secteurs public et privé, d'autre part.

24. Certains pays disposent de politiques visant à intégrer l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture aux mesures liées au changement climatique, mais les informations sur la mise en œuvre de ces politiques et leur incidence sont très insuffisantes. Un processus d'élaboration de rapports piloté par les pays pourrait donner un meilleur aperçu global des politiques nationales et de leur mise en œuvre et permettrait aux pays de faire le point sur leurs politiques et programmes climatiques liés aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture au niveau national.

25. Le plan de travail de la Commission relatif aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et au changement climatique pourrait s'articuler autour de quatre éléments complémentaires.

### *Publication de l'étude de cadrage*

26. Le projet d'étude de cadrage devrait être publié après avoir été examiné par les groupes de travail et la Commission. Les questions sectorielles abordées dans l'étude pourraient servir de base aux prochains rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde ou aux études thématiques qui les accompagnent.

<sup>39</sup> CGRFA-17/19/Rapport, *appendice D*.

<sup>40</sup> CGRFA-18/21/7.2, *annexe*.

*Projet de questionnaire portant sur les RGAA dans le contexte du changement climatique, formulé par les pays et les parties prenantes*

27. Le projet de questionnaire portant sur les RGAA dans le contexte du changement climatique figure à l'appendice II.

28. Les groupes de travail ont noté que, compte tenu de la complexité des informations demandées et de la charge de travail qui pèse déjà sur les pays, il pourrait être nécessaire de rationaliser les processus de déclaration<sup>41</sup>. Ils ont noté que le projet de questionnaire pourrait être révisé, si la Commission le souhaite, et qu'une version plus courte des questions pourrait être élaborée<sup>42</sup>.

29. Compte tenu des similitudes et des différences qui existent entre les différents secteurs, le projet de questionnaire, une fois révisé, pourrait soit être inclus dans les prochains modèles normalisés utilisés par les pays pour rendre compte de la mise en œuvre des plans d'action mondiaux sectoriels (et pour la préparation des futurs rapports sur l'état des ressources dans le monde), soit être utilisé dans le cadre d'une évaluation mondiale indépendante, pilotée par les pays, portant sur le rôle des RGAA dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

30. Les évaluations globales et les instruments de politique générale de la Commission mentionnent déjà le changement climatique, bien qu'à des degrés variables et dans différents chapitres. La Commission souhaitera peut-être préciser la manière dont les futures évaluations mondiales devront aborder le changement climatique: dans un chapitre distinct ou en tant que question transversale intégrée aux chapitres pertinents, notamment en ce qui concerne l'utilisation durable, la conservation, les politiques et les institutions.

*Examen des Directives d'application volontaire à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*

31. Adoptées par la Commission en 2015, les Directives volontaires<sup>43</sup> portent essentiellement sur l'adaptation aux effets du changement climatique. Mais depuis cette date, l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture<sup>44</sup> et la Stratégie de la FAO relative au changement climatique<sup>45</sup>, qui mettent toutes l'accent sur le rôle des secteurs de l'agriculture dans l'atténuation des effets du changement climatique, ont été adoptées. Il peut donc être justifié de réviser les Directives volontaires, en tenant compte de la nécessité d'aborder la vulnérabilité des ressources génétiques au changement climatique, conformément aux accords internationaux pertinents.

*Renforcement de l'intégration de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, notamment les ressources génétiques, aux activités de la FAO relatives au changement climatique*

32. Compte tenu de l'évaluation menée par la FAO dans le cadre de la contribution à l'action pour le climat (ODD 13)<sup>46</sup> et de la mise en œuvre de la Stratégie en matière de changement climatique (2017), ainsi que de la révision prochaine de la stratégie de la FAO sur le changement climatique, la Commission souhaitera peut-être recommander à l'Organisation d'intégrer pleinement les questions de biodiversité et de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans ses prochains travaux sur le changement climatique.

<sup>41</sup> CGRFA/WG-AnGR-11/21/Report, paragraphe 39; CGRFA/WG-AqGR-3/21/Report, paragraphe 38; CGRFA/WG-FGR-6/21/Report, paragraphe 33; CGRFA/WG-PGR-10/21/REPORT, paragraphe 55.

<sup>42</sup> CGRFA/WG-AnGR-11/21/Report, paragraphe 39; CGRFA/WG-AqGR-3/21/Report, paragraphe 38; CGRFA/WG-FGR-6/21/Report, paragraphe 35; CGRFA/WG-PGR-10/21/REPORT, paragraphe 54.

<sup>43</sup> FAO. 2015. *Directives volontaires à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*. Rome. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/i4940f/i4940f.pdf>.

<sup>44</sup> <http://www.fao.org/koronivia/en/>

<sup>45</sup> FAO. 2017. *Stratégie de la FAO relative au changement climatique*. Rome. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/i7175f/i7175f.pdf>.

<sup>46</sup> PC 130/12; PC 130/12 Supp.1.

## VI. INDICATIONS QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À DONNER

33. La Commission souhaitera peut-être:

- i. prendre note de l'étude de cadrage sur le rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets et inviter la FAO à la publier;
- ii. examiner et réviser, le cas échéant, le projet d'axe de travail révisé relatif au changement climatique du Programme de travail pluriannuel, tel qu'il figure à l'*appendice I* du présent document;
- iii. souligner que les prochains travaux de la Commission sur le changement climatique devraient s'appuyer sur les activités mises en œuvre actuellement dans le domaine sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et des RGAA, et compléter celles d'autres organisations internationales concernées;
- iv. demander à la FAO d'examiner et de réviser, le cas échéant, le projet de questionnaire sur les RGAA dans le contexte du changement climatique, tel qu'il figure à l'*appendice II* du présent document, dans le but de raccourcir, de simplifier et de vérifier les questions, pour examen par les groupes de travail;
- v. demander aux groupes de travail de donner des avis à la Commission quant à la pertinence d'intégrer le projet de questionnaire dans les prochains rapports sur l'état des ressources dans le monde, ou de l'utiliser dans le cadre d'une évaluation globale indépendante portant sur les RGAA dans le contexte du changement climatique;
- vi. demander à la FAO de faire figurer les questions, telles que révisées par les groupes de travail, dans les prochains modèles normalisés utilisés par les pays pour rendre compte de la mise en œuvre des plans d'action mondiaux;
- vii. demander aux groupes de travail d'examiner et de réviser, le cas échéant, les *Directives volontaires à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*, en tenant compte de la nécessité d'aborder la vulnérabilité des ressources génétiques au changement climatique, conformément aux accords internationaux pertinents, pour examen par la Commission;
- viii. demander à la FAO de tenir pleinement compte de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et des RGAA dans ses travaux futurs portant sur le changement climatique, y compris la révision de sa stratégie sur le changement climatique;
- ix. demander à la FAO d'intensifier les programmes de formation et de renforcement des capacités en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, en collaboration avec les organismes intergouvernementaux et internationaux existants;
- x. demander à la FAO d'organiser un atelier mondial multi-acteurs sur les RGAA dans le contexte du changement climatique.

---

*APPENDICE I*

**PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL: PRINCIPAUX RÉSULTATS  
ET OBJECTIFS D'ÉTAPE LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (2021–2029)**

---

	<b>18<sup>e</sup> session 2021</b>	<b>19<sup>e</sup> session 2023</b>	<b>20<sup>e</sup> session 2025</b>	<b>21<sup>e</sup> session 2027</b>	<b>22<sup>e</sup> session 2029</b>
<b>Changement climatique</b>	Examen des travaux relatifs au changement climatique et aux RGAA	Résultats de l'enquête nationale sur les RGAA dans le contexte du changement climatique  Examen des Directives volontaires révisées	Suivi de l'enquête nationale sur les RGAA dans le contexte du changement climatique		Examen des travaux relatifs au changement climatique et aux RGAA

---

**APPENDICE II**
**RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE  
PROJET DE QUESTIONNAIRE**


---

Si le changement climatique pose de nouveaux défis pour la gestion des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture à l'échelle de la planète, il souligne aussi leur importance. L'étude de cadrage intitulée *The role of genetic resources for food and agriculture in climate change adaptation and mitigation* (Le rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets) a permis de mettre en évidence le fait que les mesures d'atténuation et d'adaptation étaient différentes d'un secteur à l'autre. Le présent questionnaire, qui s'adresse aux gouvernements nationaux, vise à recueillir, au niveau national, des informations sur les activités liées au rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

Pays:	
Répondant(e) (nom, fonction):	
Date:	

Q1: Votre pays a-t-il fait le bilan (ou l'inventaire) de l'état actuel de la préservation et de l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le cadre de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets? Ce bilan comprenait-il une analyse des forces, des faiblesses, des possibilités et des menaces? Veuillez indiquer quelle entité l'a réalisé (autorités publiques, institut de recherche, organisation non gouvernementale [ONG] ou organisation de la société civile) et à quel moment.

	Oui, un inventaire et une analyse ont été effectués	Oui, seul l'inventaire a été effectué	Si oui, où et quand?	Non
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques forestières				
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture				

Si vous avez répondu «oui» à la question 1, veuillez détailler votre réponse.

Q2: Votre pays a-t-il fait en sorte de donner suite aux problématiques recensées en matière de préservation et d'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture lors du bilan ou de l'inventaire, en tenant compte des objectifs de développement définis à l'échelle nationale pour des domaines pertinents, tels que la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé, le développement rural et la gestion de l'environnement?

	Oui	Non
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture		
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture		
Ressources génétiques forestières		
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture		
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture		

Si vous avez répondu «oui» à la question 2, veuillez détailler votre réponse.

Q3: Votre pays a-t-il évalué l'incidence des pratiques de gestion sur la préservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés et les services écosystémiques qu'ils fournissent? A-t-il identifié et validé les pratiques qui s'avèrent les plus favorables en ce qui concerne l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets?

	Oui, de manière globale pour tout le secteur	Oui, pour certaines pratiques de gestion et dans certaines conditions	Indiquer les pratiques favorables dont il s'agit	Non
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques forestières				
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				

Si vous avez répondu «oui» à la question 3, veuillez détailler votre réponse.

Q4: Au cours des cinq dernières années, votre pays a-t-il procédé à l'analyse des scénarios de changement climatique actuels et à venir, eu égard à leur incidence prévue sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à l'échelle nationale ou dans le cadre d'études menées au niveau local, en tenant compte des problématiques de différents secteurs liés aux ressources génétiques et des conséquences socioéconomiques pour les communautés rurales? Si oui, veuillez indiquer l'entité ayant mené l'action (autorités publiques, institut de recherche, ONG ou organisation de la société civile).

	Oui, au niveau national	Oui, au niveau local	Si oui, par qui?	Non
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques forestières				

Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				

Si vous avez répondu «oui» à la question 4, veuillez détailler votre réponse.

Q5: Au cours des cinq dernières années, votre pays a-t-il procédé à l'évaluation des risques et de la vulnérabilité liés à l'utilisation et à la préservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le contexte du changement climatique? Si oui, veuillez indiquer l'entité ayant mené l'action (autorités publiques, institut de recherche, ONG ou organisation de la société civile).

	Oui	Si oui, par qui?	Non
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture			
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture			
Ressources génétiques forestières			
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture			
Ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture			

Si vous avez répondu «oui» à la question 5, veuillez détailler votre réponse.

Q6: Votre pays a-t-il recensé des lacunes et des faiblesses concernant sa capacité à prendre différentes mesures liées à l'utilisation et à la préservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le contexte de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets? Si oui, quelles ont été les lacunes et faiblesses recensées?

	Adaptation: oui/non	Adaptation: si oui, veuillez préciser	Atténuation: oui/non	Atténuation: si oui, veuillez préciser
Lacunes et faiblesses au niveau institutionnel				
Lacunes et faiblesses au niveau technique				
Autres				

Q7: Parmi les domaines suivants, quels sont ceux que votre pays a pris en compte dans son plan national d'adaptation (PNA)?

- Améliorer la préservation *in situ* et *ex situ* des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
- Améliorer la caractérisation et l'évaluation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, notamment les matériels conservés
- Améliorer les méthodes d'identification et de diffusion de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture appropriées dans des circonstances particulières

- Introduire de nouvelles espèces, populations, variétés et races susceptibles de mieux s'adapter aux conditions modifiées
- Renforcer l'adaptabilité et la résilience des systèmes de production grâce à la diversification
- Améliorer la qualité du soutien et de la régulation des services écosystémiques tels que la pollinisation, la lutte contre les ravageurs et les maladies, et la qualité de l'eau
- Mettre au point de meilleures méthodes pour la sélection de nouvelles variétés, races et populations pour la culture, l'élevage, les forêts et la pêche
- Concevoir de nouveaux moyens relatifs au renforcement des capacités, à la vulgarisation et à la diffusion des informations
- Sensibiliser davantage à l'importance des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
- Autres: veuillez préciser

Q8: Votre pays dispose-t-il d'un plan national d'adaptation axé sur les RGAA? A-t-il défini les mesures à prendre pour contribuer à la préservation et à l'utilisation de ces ressources en tenant compte des possibilités d'actions coordonnées entre les secteurs concernés?

- Oui, plan achevé
- Plan en cours d'élaboration
- Non

Q8.1: Si vous avez répondu «oui» à la question 8, veuillez indiquer le titre du document, le présenter de façon brève et insérer le lien y relatif.

Q8.2: Si vous avez coché la case «Plan en cours d'élaboration» à la question 8, à quelle phase du processus de plan national d'action intégrant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture se trouve votre pays?

- Il détermine le cadre et la portée du plan d'adaptation
- Il procède aux évaluations requises de la vulnérabilité et des risques
- Il définit les incidences attendues des autres changements
- Il définit les incidences supplémentaires induites par le changement climatique
- Il détermine et évalue les options d'adaptation
- Il met en place des processus itératifs pour le suivi et la gestion des risques liés aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Q9: Si votre pays n'a pas élaboré de plan national d'adaptation axé sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, a-t-il pris en compte l'utilisation et la préservation de ces ressources dans des plans d'adaptation sectoriels ou intersectoriels plus vastes?

	Oui	Indiquez le plan sectoriel ou intersectoriel en question	Non
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture			
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture			
Ressources génétiques forestières			
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture			
Ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture			

Q10: Quel(s) domaine(s) relatif(s) à la gestion des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture votre pays considère-t-il comme important(s) pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets?

	Secteur des RGAA concerné	Adaptation: oui/non	Adaptation: si oui, veuillez préciser	Atténuation: oui/non	Atténuation: si oui, veuillez préciser
Caractérisation					
Utilisation durable et sélection					
Conservation					
Accès et partage des avantages					

Q11: Votre pays a-t-il mis en place les dispositifs institutionnels nécessaires pour renforcer le rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans les plans nationaux d'adaptation?

Dispositifs institutionnels pour les	Adaptation: oui/non	Adaptation: si oui, veuillez préciser	Atténuation: oui/non	Atténuation: si oui, veuillez préciser
RGAA en général				
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques forestières				
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture				

Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
---	--	--	--	--

Si vous avez répondu «oui» à la question 11, veuillez détailler votre réponse.

Q12: Votre pays a-t-il élaboré des documents relatifs aux politiques générales qui permettent de sensibiliser davantage les responsables politiques à l'importance des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu «oui» à la question 12, veuillez détailler votre réponse.

Q13: Votre pays a-t-il recherché, ou intégré dans certains documents officiels nationaux, les synergies, ainsi que les éventuels conflits ou compromis entre le plan d'adaptation ou d'atténuation national intégrant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les autres aspects des plans nationaux d'adaptation?

	Non	Oui	Si oui, indiquez le plan ou la politique (au niveau sectoriel ou intersectoriel) dont il s'agit	Si oui, de quels synergies ou compromis s'agit-il?
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources génétiques forestières				
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture				
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture				

Q14: Dans la planification nationale liée à la contribution des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture à l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, ou lors de l'élaboration de politiques ou de plans nationaux en la matière, les éléments suivants ont-ils été pris en compte?

	Adaptation	Atténuation
Les diverses caractéristiques des ressources génétiques, leur préservation et leur utilisation (indiquer le secteur)		
Les plans d'action mondiaux existants sur les ressources zoogénétiques, les ressources génétiques forestières et les ressources phytogénétiques (indiquer les nouveaux plans d'actions adoptés et détailler la réponse)		
L'importance d'une approche qui intègre les différents secteurs des RGAA		

D'autres instruments pertinents (préciser)		
Les différentes institutions intervenant dans la caractérisation, la préservation et l'utilisation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (indiquer le secteur)		
Les modalités de collaboration établies pour rédiger les rapports nationaux servant aux rapports sur l'état des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (ressources phytogénétiques, ressources zoogénétiques, ressources génétiques forestières) (indiquer le secteur)		
Les multiples dispositifs institutionnels qui relient les secteurs des RGAA aux entités et organismes chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la planification au niveau national (préciser)		

Q15: Votre pays a-t-il mis en place un mécanisme de coordination au niveau national pour superviser et coordonner des plans nationaux d'adaptation sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, par le biais d'instruments spécialement axés sur ces ressources dans le cadre de plans plus généraux?

	Si oui, veuillez préciser	Non
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture		
Intégration des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans un plan sectoriel relatif à l'élevage ou à l'agriculture		
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture		
Intégration des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans un plan sectoriel relatif à l'aquaculture ou à la pêche		
Ressources génétiques forestières		
Intégration des ressources génétiques forestières dans un plan relatif à la foresterie ou à l'agroforesterie		
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture		
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture		
Intégration des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans un plan sectoriel relatif à l'agriculture ou à l'horticulture		
Intégration de plusieurs secteurs des RGAA dans un plan intégré englobant les secteurs de l'agriculture		
Intégration de plusieurs secteurs des RGAA dans des plans relatifs à l'utilisation des terres ou au développement rural		

Q16: Votre pays a-t-il mis en place un mécanisme de coordination au niveau national pour superviser et coordonner la mise en œuvre de plans d'atténuation intéressant les RGAA, par le biais d'instruments spécialement axés sur ces ressources dans le cadre de plans plus généraux?

	Si oui, veuillez préciser	Non
Ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture		
Intégration des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans un plan sectoriel relatif à l'élevage ou à l'agriculture		
Ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture		
Intégration des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans un plan sectoriel relatif à l'aquaculture ou à la pêche		
Ressources génétiques forestières		
Intégration des ressources génétiques forestières dans un plan relatif à la foresterie ou à l'agroforesterie		
Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture		
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture		
Intégration des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans un plan sectoriel relatif à l'agriculture ou à l'horticulture		
Intégration de plusieurs secteurs des RGAA dans un plan intégré englobant les secteurs de l'agriculture		
Intégration de plusieurs secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans des plans relatifs à l'utilisation des terres ou au développement rural		

Q17: À l'échelle nationale ou dans le cadre d'études menées au niveau local, votre pays a-t-il mis en œuvre les types de projets suivants concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et l'adaptation aux effets des changements climatiques? Veuillez mentionner tous les projets, y compris ceux pilotés par le secteur privé ou des ONG.

	Ressources phytogénétiques	Ressources génétiques forestières	Ressources zoogénétiques	Ressources génétiques aquatiques	Ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés
Programmes de renforcement des capacités à l'intention des parties prenantes œuvrant dans les domaines des RGAA et du					

changement climatique					
Campagnes de sensibilisation du public					
Sélection et reproduction ciblées					
Programmes d'essai communautaires pour les nouveaux matériels					
Activités de recherche					
Préservation des RGAA					
Autres					
Aucun projet n'a été mis en œuvre					

Si vous avez répondu «oui» à la question 17, veuillez détailler votre réponse.

Q18: Votre pays a-t-il procédé au suivi et à l'évaluation de l'incidence de la mise en œuvre des politiques, des projets ou des programmes évoqués dans les questions précédentes?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu «oui» à la question 18, veuillez décrire la manière dont le suivi de l'incidence a été effectué, ainsi que les résultats obtenus.